



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vente de médicaments à l'unité

Question écrite n° 12806

Texte de la question

M. Damien Pichereau interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la mise en place de la vente des médicaments à l'unité. Alors qu'un médicament sur deux acheté en France n'est pas consommé, cet engagement fort, que le Président de la République a pris lors de sa campagne, permettrait des économies substantielles sur le budget de la sécurité sociale. De plus, en évitant que les Français n'achètent des boîtes entières quand ils n'ont en fait besoin que de quelques unités, cela constituerait aussi une vraie mesure en faveur du pouvoir d'achat des citoyens. Aussi, il souhaiterait connaître le calendrier de mise en place de cette mesure.

Données clés

Auteur : [M. Damien Pichereau](#)

Circonscription : Sarthe (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12806

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 25 novembre 2019

Question publiée au JO le : [2 octobre 2018](#), page 8722

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)